

UNE PLATEFORME COLLABORATIVE POUR LES PACTES RÉGIONAUX D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

Le Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, Régions de France et Centre Inffo ont organisé le 16 janvier un Forum d'échanges sur les projets réalisés dans le cadre des pactes régionaux d'investissement dans les compétences (Pric). Une nouvelle plateforme collaborative doit faciliter leur diffusion.

Mariette Kammerer et Laurent Gérard



Le 16 janvier 2020, lors de la journée Pactes régionaux d'investissement dans les compétences.

“

C'est le premier forum d'un cycle de partage d'expériences permises par le Pic", a précisé Jean-Marie Marx, haut-commissaire aux compétences, en préambule à la rencontre qui a réuni,

le 16 janvier 2020, de nombreux représentants des collectivités, de l'État, de Pôle emploi et d'opérateurs de formation. Il a rappelé les objectifs quantitatifs du Pic – 400 000 formations financées en 2022 pour les jeunes et demandeurs d'emploi pas ou peu qualifiés – mais aussi qualitatifs : *“Transformer les manières de faire, trouver des solutions pour éviter les ruptures de parcours, pour aller vers un système de formation moins rigide, inventer de nouvelles approches pédagogiques et cibler les métiers porteurs.”*

Un recueil des projets innovants réalisés dans le cadre des Pric a été remis aux participants,

avant sa mise en ligne. Il montre la diversité des innovations en régions, portant sur la data, les modules additionnels, les badges numériques, l'Afest, la réalité virtuelle. *“La dimension territoriale du Pic est essentielle”*, a redit Olivier Mandard, qui représentait le secrétariat général pour l'investissement.

Prochaine ouverture de la plateforme La Place

Afin de pouvoir essaimer et mutualiser ces nouvelles approches, les services de la DGEFP ont créé une plateforme collaborative – La Place – dédiée aux Pric, qui sera officiellement ouverte le 17 février. *“Mais vous pouvez nous contacter¹ dès maintenant pour créer et développer votre espace sur la plateforme”*, a précisé Pauline Bourdin, du département Stratégie de la DGEFP. Différentes *“communautés”* pourront s'y constituer, par thématique et par région.



“ Il faut ouvrir de nouveaux horizons, de nouveaux formats pédagogiques, de nouvelles passerelles ”

Rénover la commande publique

Pour réussir le plan d'investissement dans les compétences (Pic), le haut-commissaire Jean-Marie Marx souhaite rénover la commande publique, les rythmes de sessions de certification et certaines modalités financières.

Il souhaite conserver la logique d'appels à projets innovants : *“Il faut continuer à consacrer 10% des budgets à des appels à projets ouverts et ne pas rester sur des appels d'offres sur projets prédéfinis : cela amène de la respiration et cela transforme les manières de faire”*, a-t-il expliqué. Il associera les bénéficiaires du Pic lors des appels d'offres en amont et de l'évaluation en aval.

Pour Jean-Marie Marx, tout cela nécessite de *“déverrouiller quelques questions”*. *“Nous travaillons avec Bercy sur les achats publics, a-t-il affirmé. Les sessions de certification sont bloquantes car trop liées au rythme scolaire : il faut les revoir. Enfin, les freins financiers posés par l'enchaînement des différents statuts des bénéficiaires doivent s'alléger : un rapport Igas-IGF prochainement présenté à Muriel Pénicaud doit donner des pistes.”*

Deux groupes de travail

La conseillère spéciale au Haut-Commissariat aux compétences, Carine Seiler, a pour sa part annoncé la création en février de deux groupes de travail sur les sciences cognitives et les actions de formation en situation de travail (Afest). *“Il faut ouvrir de nouveaux horizons, de nouveaux formats pédagogiques, de nouvelles passerelles, a-t-elle insisté.*

Pourquoi les sciences cognitives ? *“Parce que la compréhension du fonctionnement du cerveau a bondi durant les vingt dernières années, a expliqué Jean-Luc Berthier, de l'association Apprendre et former avec les sciences cognitives. “Le processus apprentissage-test est le bon. Il faut adapter le modèle français très transmissif, descendant, pas très performant, aux besoins des demandeurs d'emploi. Et il faut que tous les acteurs pédagogiques en soient informés.”*

Pourquoi l'Afest ? *“Parce que la formule est parfaite pour la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi”, assure Sandra Enlart,*

LA RICHESSE DES INNOVATIONS RÉALISÉES EN RÉGIONS

“La richesse des innovations réalisées en régions montre l'engagement des collectivités, a souligné Georgette Bréard, qui représentait Régions de France au Forum d'échanges. L'enjeu est surtout qualitatif : permettre une réactivité, une souplesse, un retour rapide à l'emploi.”

La dimension pluriannuelle des Pric est appréciée : *“Elle donne de la visibilité aux financeurs et de la sécurité aux opérateurs. Il y a eu un doublement de l'effort financier dans certaines régions, ajoute Georgette Bréard. Toutes ont enclenché une dynamique de programmation et 2020 sera une année pleine.”*

Elle a également rappelé les attentes et les exigences des Régions : *“Nous souhaitons une meilleure coordination entre les Pric et les appels à projets nationaux, pour éviter les télescopages et les incompréhensions.”*

spécialiste des sciences de l'éducation, qui vient de livrer une étude sur l'Afest à la demande de Pôle emploi et du Haut-Commissariat.

“Mais il y a des principes de succès, a-t-elle ajouté. Le demandeur d'emploi doit être volontaire pour être formé de cette manière ; le ciblage doit être la compétence, pas un métier ; la formule implique auto-évaluation et évaluation.” Autres pré-supposés : la formation doit intervenir dans une situation réelle de travail et non une simulation ; accompagnateur, évaluateur, juge et supérieur hiérarchique doivent être bien distincts ; enfin, l'Afest implique un enchaînement de phases d'activité et de réflexivité.

“Tout n'est pas Afest, affirme Sandra Enlart. On apprend en faisant, mais tout travail n'est pas toujours formateur en soi. Et c'est la réflexivité sur ce qu'on vient de faire qui permet d'ancrer la compétence.” ●



1. Adresse de contact :
dgefp-dpt-
strategie@emploi.
gouv.fr